

Révision du Plan Local d'Urbanisme Carnetin

2

Le diagnostic territorial

Le territoire

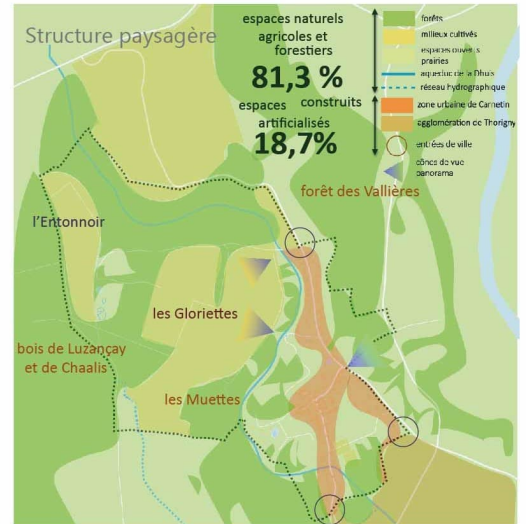
L'espace bâti brut occupe 12,8 % du territoire, les espaces ouverts naturels et agricoles 81,3 %. Le reste du territoire (5,9 %) est occupé par les voiries et espaces ouverts artificialisés. La densité bâtie n'est pas homogène sur le territoire communal.

Bilan

- 1/5e du territoire urbanisé
- Emprise moyenne du bâti faible
- Développement du bourg de manière radiale
- Diversité des formes urbaines
- Peu d'activités économiques

Enjeux

- Maîtriser le processus de densification pour maintenir la diversité du paysage urbain
- Préserver les formes urbaines du centre-bourg
- Permettre une densification aux abords, sans bouleverser le tissu urbain
- Maîtriser le partage de l'espace public des rues en conservant fluidité et stationnement
- Aménager l'espace public afin de garantir les cheminements piétons et cyclistes
- Préserver certains coeurs d'îlots d'une trop grande densification
- Valoriser l'espace public pour marquer l'identité du centre-bourg



La démographie

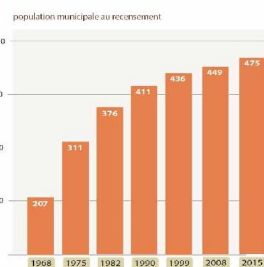
Bilan

- Ralentissement du rythme de croissance démographique
- Le taux de natalité faible (8,8 ‰ contre 11 ‰ avant 2008)
- La population vieillit et les jeunes adultes partent
- Taille moyenne des ménages qui baisse régulièrement.
- Augmentation des ménages de 1 à 2 personnes

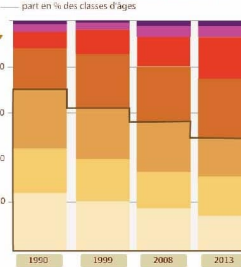
Enjeux

- Inverser la tendance au vieillissement des ménages.
- Favoriser le parcours résidentiel de la population et la mixité générationnelle

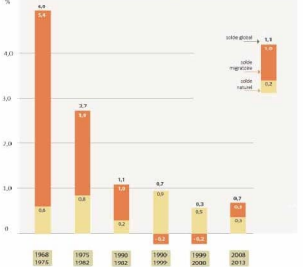
La croissance démographique est ralentie depuis 1990



La part des moins de 45 ans diminue



Taux annuel moyen d'évolution de la population en %



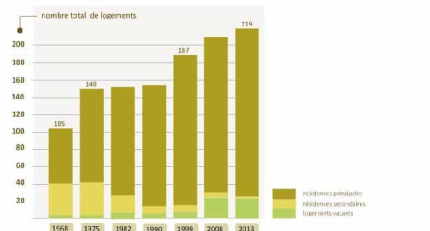
L'habitat et le logement

Bilan

- Stabilisation de la production de logements
- Parc ancien (2/3 antérieur à 1990)
- Majorité de RP* maisons individuelles (80 % du parc)
- Majorité de grandes résidences (52% de 5 pièces et plus)
- Vacance stable de 11 %
- Majorité de propriétaires (79%)
- Absence de logements sociaux

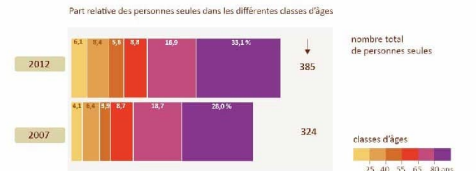
Enjeux

- permettre un accroissement modéré de la population
- produire des logements adaptés à l'accueil de jeunes ménages
- le souhait de réaliser des logements sociaux à la hauteur des objectifs du PLH.



Le nombre de personnes seules augmente chez les plus jeunes et chez les plus âgés

Part relative des personnes seules dans les différentes classes d'âges



*Résidence principale

